

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18551 - 72ÈME ANNÉE

Erica Bareigts, ministre des Outre-mer, ne remet pas en cause la fin des contrats de près de 1.500 jeunes en emploi d'avenir

Jeunesse : annonces relativisées par la catastrophe sociale des emplois d'avenir



Erica Bareigts, ministre des Outre-mer, au lycée Roland-Garros du Tampon. (photo Préfecture de La Réunion)

La ministre des Outre-mer était hier au Tampon pour une séquence sur le thème de la jeunesse. Dans son discours prononcé au lycée Roland-Garros, elle a annoncé le déblocage de 6 millions d'euros par l'État au titre d'un programme d'investissement d'avenir destiné à favoriser l'insertion de jeunes. Mais surtout, elle n'a pas dit un mot sur le devenir de près de 1.500 jeunes qui voient leur contrat emploi d'avenir se terminer cette année.

Les jeunes sont particulièrement touchés par la crise. Ce constat est largement partagé. Plus de la moitié de ceux qui sortent de l'école sont au chômage. Ce qui signifie que pour la majorité des jeunes, la société ne laisse que le

choix suivant : le chômage ou l'exil. Chaque semaine, les médias rendent compte des réussites de jeunes Réunionnais qui se sont expatriés pour avoir un travail. La Réunion est donc un des rares pays au monde où la fuite des cerveaux

est valorisée.

La crise économique en France a amené les gouvernements qui se succèdent à changer de politique dans ce domaine. Quand ce pays connaissait une forte croissance, il organisait l'exil de la jeunesse

réunionnaise pour répondre aux besoins de son industrie et de ses services. Aujourd'hui, l'émigration s'appelle mobilité, et l'emploi n'est plus garanti sauf pour les Réunionnais qui réussissent un concours de la fonction publique d'État et sont nommés en France.

Pas de nouveaux emplois

Hier, Ericka Bareigts était au lycée du Tampon, cadre d'une séquence sur la jeunesse. Elle a prononcé un discours au cours duquel elle a fait quelques annonces. La principale est l'éligibilité de La Réunion à un appel à projet « Programme d'investissement d'avenir ». Cela donne droit à une aide de 10 millions dont une subvention de 6 millions d'euros de l'État, et 4 millions d'euros en provenance d'autres partenaires. Ce programme vise à développer l'esprit d'entreprendre, favoriser

l'accès au droit, valoriser des compétences et « améliorer l'accès des jeunes à la mobilité ». Mais il ne créera pas directement des emplois pour les jeunes alors que c'est un besoin immédiat.

Enfin, la ministre est revenue sur la garantie jeunes. C'est un dispositif expérimenté à La Réunion permettant à 2.000 jeunes de moins de 25 ans de toucher une allocation équivalente au RSA, alors que le droit commun ne prévoit l'accès au RSA qu'à partir de 25 ans. Le versement de cette somme est conditionnée à l'entrée dans un processus d'accompagnement qui doit favoriser l'accès à l'emploi.

Rien sur les emplois d'avenir

Ces annonces arrivent en fin de mandat, et elles ne seront pas suffisantes pour redonner l'espoir compte tenu des indicateurs so-

ciaux de La Réunion en termes de chômage. Surtout que dans le même temps, le gouvernement prend acte de l'arrivée en fin de contrat de 1.500 jeunes qui ont travaillé pendant trois ans sous le régime de l'emploi d'avenir. Et c'est surtout sur ce plan qu'au sujet de la jeunesse, la ministre était attendue au tournant. Mais son discours a confirmé les propos tenus la veille en conférence de presse, car aucune annonce n'a été faite au sujet de ces jeunes qui ont cru pendant trois ans être insérés dans la société, et qui n'ont que le chômage comme seule perspective immédiate.

M.M.

Réforme administrative

Ericka Bareigts annonce la création de la commune de La Rivière

Hier à la mairie annexe de La Rivière, la ministre des Outre-mer a annoncé la création de la 25e commune de La Réunion. C'est le respect d'une volonté populaire manifestée depuis plusieurs décennies.

Ce 28 octobre, Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, était à la mairie annexe de La Rivière. En présence de toutes les autorités, elle a annoncé la création de la 25e commune de La Réunion englobant ce quartier de Saint-Louis. Des élections partielles sont au programme, ce qui annonce une mise en œuvre avant 2020.

Cette annonce confirme le respect de la volonté de la population. Sous l'impulsion des communistes, la bataille pour cette nouvelle entité administrative a été lancée après la création de la commune de Cilaos en 1965. C'est donc une lutte d'un demi-siècle qui est sur le point de trouver son aboutissement.

Cette décision est un approfondissement de la démocratie. Mais il s'avère qu'il est nécessaire d'arriver plus loin. En effet, la structure administrative de La Réunion date d'une époque où l'île comptait deux fois moins d'habitants qu'aujourd'hui. La création de la commune de La Ri-

vière peut donc être le point de départ d'une réforme qui mettra en cohérence l'évolution démogra-

phique de La Réunion et son organisation administrative.



Discours d'Ericka Bareigts à la mairie annexe de Saint-Louis. (photo Préfecture de La Réunion)

Édito

Des lendemains difficiles pour les plus pauvres

En France, l'INSEE vient de publier le dernier chiffre de la croissance économique. Le PIB a progressé de 0,2 % au troisième trimestre. Cela donne pour l'année une fourchette comprise entre 1,2 et 1,3 %. Cette donnée reste en-deca des prévisions du gouvernement qui tablait sur 1,5 %. Or, c'est sur cette base que s'est construit le budget 2017. Cette prévision optimiste du gouvernement aura un impact, car moins de croissance cela signifie moins de recettes.

En accordant aux entreprises un plan d'aide de 40 milliards d'euros sous forme d'exonérations fiscales et de cotisations sociales, le gouvernement a privé la France de recettes importantes. Mais dans le même temps, les dépenses ne vont pas baisser, alors que ces dernières ont fait l'objet de coupes drastiques dans l'optique de respecter un objectif de déficit public inférieur à 3 % du PIB.

Cela signifie que pour équilibrer son budget, le gouvernement devra aller encore plus loin dans les restrictions. Cela tombe à quelques mois de la campagne de la présidentielle, au moment où justement le gouvernement cherche à racler les fonds de tiroir pour financer des mesures populaires.

Dans le fond, le chiffre de la croissance révèle l'échec d'une politique économique. En choisissant une orientation social-libérale, Paris comptait sur les entreprises pour relancer l'activité et donc faire repartir la croissance. Force est de

constater que ce n'est pas le cas. Les lendemains seront donc difficiles pour les personnes qui ont fortement besoin de services publics et de solidarité nationale. En effet, les prévisions du budget 2017 sont déjà faussées. Et le bilan de ce gouvernement montre que la santé des entreprises est passée avant la situation des plus démunis. En témoignent les cadeaux fiscaux et sociaux consentis sans compensation en termes de création d'emploi.

Pour La Réunion, cette situation aura un impact. Il ne faut donc pas s'attendre à une remise en cause de la politique d'austérité. Et dans un pays où près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, ce programme de rigueur budgétaire n'apporte aucun espoir dans l'amélioration de la situation.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Larénion mon péi

La Réunion mon pays

Dans le cadre de la semaine créole, sous la présidence d'honneur de Georges Gauvin, la section communiste de Saint Denis invite au vernissage d'une exposition publique qu'elle organise au Barachois, dimanche 30 octobre, à 9 heures 30.

« A travers ce thème, nous voulons rappeler que le peuple Réunionnais est né dans la résistance à la barbarie. Il se bat pour le Droit d'exister et le Droit à la dignité de ses membres. La promotion de la langue créole est inséparable de la promotion du Réunionnais. Ces objectifs sont au coeur du projet politique et du projet de société du PCR.

Illustration et défense de ces droits à travers des archives de "Témoignages".

Nous avons sélectionné :

- 3 Unes ayant trait aux Enfants de la Creuse,
- 3 Textes de Justin (chronique en créole)
- 3 Unes concernant l'ordonnance d'Octobre
- 3 Unes concernant la solidarité avec les Chagos.
- 3 Unes concernant la sensibilisation au changement climatique.
- 1 Une concernant la démission de nos Députés/ Egalité Sociale Réelle.

Ces documents seront exposés sous forme de corde à linge. Diverses interventions sont prévues dans la matinée.

Introduction à la matinée :

La semaine créole est un acte de foi des anciennes colonies. C'est un acte de résistance pour la reconnaissance du Réunionnais et de ses Droits à vivre libre, au service de son pays. C'est un acte de solidarité. Des

progrès ont été faits dans le domaine officiel.

Attention à la politique politicienne : à Saint Denis, on enseigne plusieurs langues, sauf le créole mais on écrit des panneaux en créole. Didier Robert vote contre au Sénat.

Deux acteurs importants : Témoignages et le PCR. Témoignages : 78 ans au service de son pays. PCR, 57 ans. L'action au quotidien. Ils ont placé le créole et le Réunionnais en priorité politique.

Conclusion :

Un Hommage sera rendu à Georges Gauvin, pour ses 10 ans de participation à la chronique "Justin", soient près de 3 000 textes.

Pour faire face aux frais divers, il sera procédé à une Vente au plus offrant des 16 documents exposés, datés et estampillés "Semaine créole 2016-Georges Gauvin".»

**Pour le Comité d'organisation,
Alain Gravina
Ary Yée Chong Tchi Kan**

In kozman pou la rout

« Akoz toultan Sin-Misèl, zamé l'arkanz ? »

Sa lé konm in zé d'mo kréol La Rényon. Sa sé in kozman k' i larg tazantan pou fé rir la boush. Pa pliské pou sa ! Solman, dann in ka sa i pé z'ète in foutan. Mi souvien an avoir antandi sa dann in boutik é lo boug té i lans sa té akiz in pé son bann dalon abiz idsi li-Bann abizèr dsi ! Dann lo ka moin la antann lo boug téi pèy la tourné inn foi épi inn foi ankor é sa té i komans annuir ali in pé é zantiman li té i fé romark sa lé z'ot... Mi koné pa si zot la fine romarké mé rant nou rényoné, nana in pé tout kalité d'moun : nana sak i èm doné épi sak i èm tiré, sak lé korèk é sak lé pa toultan korèk. Mé, konm di lo kont, sa lé konpri dan la pyès. Alé ! ni artrouv pli dvan sipétadyé.

Justin

Plus d'un million de personnes traitées avec des médicaments très efficaces

Traitement contre l'hépatite C : les prix élevés, un obstacle majeur

Dans un communiqué diffusé jeudi, l'Organisation mondiale de la Santé souligne que le coût des médicaments reste un obstacle majeur à l'accès à des traitements efficaces contre l'hépatite C.

Depuis son introduction il y a deux ans, plus d'un million de personnes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ont été soignées au moyen d'un nouveau traitement révolutionnaire de l'hépatite C.

Lorsque les antiviraux à action directe (AAD) ont été homologués pour la première fois en 2013 pour l'hépatite C, on craignait couramment que leur prix élevé ne les mette hors d'atteinte pour les plus de 80 millions de personnes porteuses d'une hépatite C chronique dans le monde.

Avec ces nouveaux médicaments, le taux de guérison dépasse les 95 %, les effets secondaires sont plus rares qu'avec les traitements disponibles auparavant et la guérison complète peut être obtenue en trois mois. Mais à un prix initial estimé à quelque 85 000 dollars, ils étaient inabordable même dans les pays à revenu élevé.

Des pays montrent que le traitement est possible

Grâce à une série de stratégies pour l'accès soutenues par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres partenaires, un certain nombre de pays à revenu faible ou intermédiaire, comme l'Argentine, le Brésil, l'Égypte, la Géorgie, l'Indonésie, le Maroc, le Nigéria, le Pakistan, les Philippines, la Roumanie, le Rwanda, la Thaïlande et l'Ukraine, parviennent peu à peu à fournir les médicaments à ceux qui en ont besoin. Parmi les stratégies, il y a la concurrence des génériques au moyen d'accords de licence, la production locale et les négociations sur les prix.

« Donner le plus large accès possible au traitement salvateur de l'hépatite C est une priorité pour l'OMS », indique le Dr Gottfried Hirn-

schall, Directeur du Département VIH, Programme mondial de lutte contre l'hépatite virale à l'OMS. « Il est encourageant de voir les pays commencer à faire des progrès importants. L'accès demeure néanmoins impossible pour la plupart des gens. »

Un nouveau rapport de l'OMS publié aujourd'hui (hier - NDLR), Global Report on Access to Hepatitis C Treatment: Focus on Overcoming Barriers (Rapport mondial sur l'accès au traitement de l'hépatite C : comment surmonter les obstacles), montre comment la volonté politique, l'action de la société civile et les négociations sur les prix aident à lutter contre l'hépatite C, une maladie qui tue près de 700 000 personnes par an et pèse lourdement sur les capacités et les ressources des systèmes de santé.

« Les accords de licence et la production locale dans certains pays ont beaucoup fait pour rendre ces traitements plus abordables », se félicite le Dr Suzanne Hill, Directeur du Département Médicaments essentiels et produits de santé à l'OMS. Par exemple le prix d'un traitement de trois mois en Égypte a été ramené de 900 dollars en 2014 à moins de 200 dollars en 2016.

« Mais d'énormes différences subsistent au niveau des prix payés par les pays : ces prix restent encore très élevés pour certains pays à revenu intermédiaire, supportant la plus grosse charge de l'hépatite C. L'OMS travaille sur des modèles de tarification pour ces médicaments ainsi que d'autres très onéreux, afin d'étendre l'accès à tous les médicaments essentiels dans tous les pays », explique le Dr Hill.

Toujours des difficultés pour 80 % des patients

Dans les pays à revenu intermédiaire, le prix d'un traitement de trois mois au sofosbuvir et au dacla-

tasvir varie beaucoup. Les coûts vont de 9400 dollars au Brésil à 79 900 dollars en Roumanie.

Les coûts élevés ont conduit à un rationnement des traitements dans certains pays, y compris dans l'Union européenne où les accords sur les prix n'ont pas couvert les dépenses totales pour traiter toute la population affectée.

« Le rapport d'aujourd'hui sur l'accès, les prix, les brevets et l'homologation des médicaments de l'hépatite C aidera à obtenir une transparence plus que nécessaire des marchés et soutiendra les efforts des pays pour étendre l'accès aux AAD », indique le Dr Hirnschall. « Nous espérons que les pays actualiseront leurs directives pour le traitement de l'hépatite, travailleront pour lever les obstacles à l'accès et mettront rapidement ces médicaments à la disposition de tous ceux qui en ont besoin. »

En mai 2016, lors de l'Assemblée mondiale de la Santé, 194 pays ont adopté la première Stratégie mondiale du secteur de la santé contre l'hépatite virale, décidant de l'éliminer en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030. Cette stratégie fixe la cible de traiter à cette date 80 % de ceux qui en ont besoin.

L'OMS a publié en 2014 des lignes directrices recommandant d'utiliser les AAD et, en 2016, elle les a inscrits dans sa Liste des médicaments essentiels, établie pour couvrir les besoins prioritaires des populations en matière de soins de santé et pour que les médicaments essentiels soient en permanence disponibles, en quantités suffisantes et à un prix abordable pour les systèmes de santé et les communautés.

Oté

Sak la éspas dan la somenn shé nout bann voizin

In nouvo Vis-prézidan pou Sésèl.

Zot i rapèl, moin la anparl azot la démisyon lo prezidan La Républik Sésèl James Michel. Dopli lo kinz oktob lo nouvo prezidan sé Danny Faure. An pliské sa l'asanblé la nonm Vincent Meriton konm nouvo vis-prézidan pars bann dépité l'opozisyon dizuit an tou la fé l'abstansyon, l'alyans lo pep, parti lo prezidan nana katorz dépité... Dsi sis minis lo prezidan la prezant dovan l'asanblé, troi solman la ging l'akor é troi la gingn z'ot erès trankil ziska ké lo prezidan i arprezant d'ot... L'avé in pé ralé-pousé dann l'asanblé – in pé la transyon konm i di sa. Sanm pou bann z'observatèr lo prezidan épi lo nouvo gouvèrnman nora poin in rol fasil vi ké ziska zordi li lé minoritèr é l'opozisyon i vé zoué son rol. Nou va suiv l'afèr é ni mank ar pa donn nouvèl nout bann léktèr pars sak i spas dann Sésèl i intèrès anou bien.

Shantyé pou répar déga siklone dann Farquhar(Républik sésèl).

Apré la politik, la natir ! Pou sak la parti Sésèl, zot i koné sé in péi rish késtyonn bio-diversité. Mi pans zot i koné nana osi in bannzil in pé éloigné par raport Victoria konm Aldabra épi Farquhar, lo klima lé pa lo mèm é Farquhar la gingn na apopré sis moi in siklone bien for. Si tèlman k'i fo rokonstrui lo bann batiman épi l'otèl galman. La rokontriksiyon la fine komansé la-ba é bann konstriktèr va respèk bann norm anti-siklonik é sa lé bien nésésèr kan i tienbo kont la fors lo van k'i tourrbiyone. Pars souvan défoi lo van i souf par-la troisan kilomète par èr d'tan é zot i konpran kalité déga sa i fé.

La Républik la Chine Popilèr la rofé la télé bann z'il komor.

Na poin lontan moin la antann dsi télé komor in bann diskour pou fé l'inogirasyon lo nouvo l'instalasyon la télé. L'avé lo dirèktèr la télé, l'avé lo l'anbasadèr La chine épi l'avé osi lo minis la kultur la Républik Islamik komor. Moin la antann La Chine la invèsti par-la san vin milyon l'éro pou moderniz la télé. Arzout èk sa in l'invèstisman pou mète in télé nimèrik dann Mohéli pou komansé épi va mète dann Anjouan épi Grann komor. Lé bon pou zot pars lo péi la bien bézoin in bon l'imaz épi in bon son.

Dann Burkina Faso, Monsanto la gingn in kou d'kongn pou son koton OGM :

Dopi sèt'an Lo Burkina la desid plant koton OGM, Monsanto la fabriké. Mé dopli lo komansman bann plantèr koton la bite dsi in problèm : z'ot koton i vann mal par raport lo bann fib lé tro kourt. Afors réklamé, épi réklamé, bann péizan épi lo nouvo gouvèrnman la desid arplant lo koton tradisyonèl, san l'angré, san lézèrban épi san produi shimik. L'èr-la figuir azot lo rann man la komans amélyoré é lo pri la rogoumanté dsi lo plan internasyonal. Monsanto la di sé pars bann plantèr la pa gingn respèk bann konsign, mé bann plantèr la mète son balo déor épi gouvèrnman la di li vé pi antann parlé lo koton OGM. In bon léson pou Monsanto antouléka !

Justin